

Conseil du second degré du 28 mai 2013

Monsieur le proviseur adjoint déclare le quorum atteint.
M. le CPE sera secrétaire de séance.

1- Validation du Compte rendu de la séance du 12 mars 2013

Les représentants des parents demandent si la question des casiers d'EPS évoquée lors du précédent CSD est maintenant réglée. Monsieur le proviseur adjoint les informe qu'un budget a été alloué pour une trentaine de casiers qui seront installés près des vestiaires.

Les représentants des parents d'élèves demandent également si une information à l'intention des élèves des classes bilingues est prévue.

M. le proviseur adjoint répond que dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, une réunion d'information se tiendra le 5 juin dans l'auditorium. La première partie sera consacrée à une présentation générale et une seconde partie sera spécifique aux parents des élèves de classe bilingue.

Les représentants des parents demandent si les élèves bilingues seront regroupés dans la même classe de 6^{ème}. Le proviseur adjoint répond qu'ils seront regroupés pour les cours d'anglais et de technologie. seulement et répartis sur toutes les 6^{ème}.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

2- Structure prévisionnelle :

Globalement, les prévisions sont plutôt optimistes. L'objectif de 910 élèves envisagés sera tenu, voire dépassé.

Un certain nombre de parents reste incertain, sans réponse de leurs sociétés et font donc des dossiers en France et au Japon en même temps.

Effectifs prévus :

Niveau	Nombre de Classes	Nombre d'élèves prévus
6 ^{ème}	3 ou 4	83
5 ^{ème}	3	67
4 ^{ème}	2	55
3 ^{ème}	2	51
2 ^{nde}	2 ou 3	63
1 ^{ère}	1 ES/L et 1 S	43
Tle	1 ES/L et 1 S	41

Le proviseur adjoint explique que deux niveaux (6^{ème} et 2^{nde}) atteignent les seuils limite à l'ouverture d'une classe supplémentaire. Le nombre de familles incertaines est encore important pour le niveau 2^{nde}, ce qui complique les estimations.

L'ouverture de deux classes supplémentaires n'étant pas possible pour le budget actuel, un choix devra être fait.

Le nombre important d'élèves de 6^{ème} et le fait qu'il s'agit de l'année d'arrivée au collège, laissent à penser qu'il serait plus judicieux d'ouvrir une 4^{ème} classe de 6^{ème}, permettant ainsi un effectif réduit et un meilleur suivi des élèves. En classe de 2^{nde}, beaucoup d'heures de cours étant déjà dédoublées, l'effectif important se ferait moins ressentir.

La décision sera annoncée lors du prochain CE, le 4 juin, mais peut être revue pendant les vacances en cas d'évolution importante des effectifs. Les enseignants seraient alors contactés de manière à arrêter une nouvelle répartition de service.

3- Calendrier prévisionnel de juin

- **Les conseils de classe débutent le lundi 3 juin.**

Les conseils de classe de terminale sont les plus avancés car les élèves terminent les cours le lundi 10 juin et doivent avoir signé leur livret du baccalauréat, qui est ensuite envoyé au centre de délibération de Singapour.

Ce livret est un récapitulatif par matière des moyennes de l'élève depuis la classe de 2^{nde}.

L'avis du conseil de classe (très favorable, favorable, doit faire ses preuves) est important.

La liaison CM2/6ème (semaine du 10 juin)

Les élèves de CM2 sont actuellement en classe verte et le calendrier de cette liaison a donc été organisé en conséquence.

Il y a trois classes de 6^{ème} dans lesquelles seront intégrés 5 élèves de CM2. L'échange couvrira donc une période d'une dizaine de jours.

Le planning en est le suivant :

- 8h30 : accueil, présentation de la vie scolaire par le CPE.
 - 9h00-12h00 : cours dans les classes de 6^{ème}.
 - 12h00-13h00 : repas dans la cantine du secondaire.
 - 13h00-14h00 : cours dans les classes de 6^{ème}.
 - 14h00 : retour en classe de CM2 pour un débriefing.
- Le vendredi 31 mai : fête des élèves du secondaire (concert, fashion show).
 - Vendredi 7 juin : Les élèves de 6^{ème} rencontreront le président de la république au palais impérial.
 - Samedi 8 juin : des élèves de terminale rencontreront le président de la république à l'institut franco-japonais
 - Samedi 15 juin : fête de l'école
 - Semaine du 17 au 22 juin : Epreuves du baccalauréat (terminales et anticipées)

Les représentants des parents expliquent qu'il y a eu une confusion dans les convocations papier qu'ils ont reçues pour les épreuves de compréhension orales de LV. Ces convocations à l'épreuve officielle sont arrivées en même temps que celles des épreuves du baccalauréat blanc.

Le proviseur adjoint répond qu'en général les convocations sont envoyées 15 jours avant le début des épreuves et que les professeurs communiquent également en amont aux élèves. C'est l'académie de Montpellier qui fixe les périodes de ces examens.

Il présente ensuite le récapitulatif des épreuves orales de langues :

- Les élèves de TES et de TS subissent les épreuves de LV1 et de LV2 en cours d'année.
 - Les élèves de TL conservent l'épreuve terminale.
 - Les terminales LV3 ont une épreuve terminale et n'ont pas d'épreuve en contrôle continu.
-
- Mardi 18 juin : Epreuves d'ASSR (niveau 1 et 2). Le niveau 2 de l'ASSR est obligatoire pour une inscription dans une auto-école française.
 - Du 21 au 25 juin : suspension des cours pour les élèves qui n'ont pas d'examen.
 - A partir du 26 juin : Emplois du temps aménagés pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, et 2^{nde}.
 - Mercredi 26 juin : Délibération du jury pour le premier groupe.
 - Jeudi 27 juin, épreuves orales du second groupe pour l'OIB uniquement, qui serait évaluées à Tokyo

Toutes les autres épreuves du second groupe seront évaluées à Séoul le vendredi 28 juin.

- Vendredi 28 juin : délibération du jury du brevet, suivi de la commission d'appel éventuelle.

La délibération du second groupe a été placée à 14h00 ce même jour, heure de Singapour.

Les résultats du DNB seront publiés dans l'après-midi.

La fin des cours est prévue le 28 juin à 13h00 après le repas.

Le vendredi soir se tiendra la cérémonie de remise des médailles du baccalauréat à 19h00 dans l'auditorium.

Questions diverses

Questions APE-FAPEE :

- Quand aura lieu la réunion d'information pour les futurs parents de 6e ?

Elle se déroulera le mercredi 5 juin à 16h30

- Les cours d'anglais de la section bilingue vont-ils pouvoir être ouverts à d'autres élèves que les CM2 bilingues ? Si oui, à quelles conditions et quand faudra-t-il en faire la demande ?

L'admission relève du niveau d'anglais et seul un test de début d'année sera fiable. Les arrivées d'une section bilingue d'un établissement du réseau seront bien sûr prises en compte. (NB : il s'agit pas/plus de la "section bilingue à parité horaire" mais d'un groupe bénéficiant d'un horaire renforcé)

- concernant l'entrée en section européenne, certains élèves du niveau intermédiaire ayant sans doute un niveau équivalent à d'autres élèves du niveau avancé (certains n'ont pas demandé à changer de groupe en cours d'année), serait-il possible d'avoir une approche plus "souple" pour l'admission en classe européenne ?

Les professeurs sont seuls juges pour sélectionner les élèves qu'ils connaissent bien et leur capacité à suivre en section Européenne.

-Quels sont aujourd'hui les effectifs prévisionnels pour les 2nde ? Une 3^{ème} classe de seconde va-t-elle pouvoir être ouverte ?

A ce jour les effectifs ne sont pas encore arrêtés. Encore 6 élèves de troisième sont incertains, ce qui peut tout faire basculer dans un sens ou dans l'autre.

- Les spécialités proposées cette année aux classes de 1ère et terminale vont-elles être maintenues ?

La règle reste celle arrêtée l'an passé. 5 élèves sont nécessaires pour ouvrir un groupe. Il nous reste à attendre les dernières demandes des familles au troisième trimestre.

Questions AF-FCPE :

- De façon générale, serait-il possible de communiquer un peu plus aux parents sur des choses importantes comme :

Les dates d'examens (ASSR et oral d'histoire de l'art en 3^e, oraux du bac...)

La plupart des dates examens sont fixées :

Soit par les textes et le service examen, le calendrier du baccalauréat a été diffusé très tôt ; les convocations sont pour partie éditées par le rectorat.

Concernant les oraux, les dates sont les même tous les ans environ et sont fixées tardivement en collaboration avec les lycées de la zone. Les élèves sont convoqués par écrit.

Histoire des arts : il s'agit d'une épreuve que les professeurs préparent toute l'année avec leurs élèves ; elle a lieu tous les ans en juin ; la période est fixée par le rectorat ; ce qui vient d'être fait.

Des professeurs absents non remplacés :

Nous n'avons pas de volant de professeurs remplaçant au secondaire, à la différence du primaire. En général les professeurs récupèrent les cours pour les classes à examen, notamment en utilisant toutes les heures de vie de classe afin de terminer les programmes.

Un échange porte ensuite sur l'utilisation des manuels numériques, l'étude est en cours et pourrait être expérimentale en 6^{ème} mais difficile à mettre en œuvre du fait même de la commercialisation des manuels numériques qui constituent un coup non négligeable. Nombre de nos manuels n'existent pas en numérique car ils sont un peu anciens déjà.